

La Torah est supérieure à la prêtrise et à la royauté, car la royauté s'acquière par 30 qualités, la prêtrise s'acquière par 24, alors que la Torah est acquise par 48 vertus...

Ce sont: (28) être aimé, (29) aimer D-ieu,...

Il est donc clair qu'Israël - du moins au début - ne se composait pas de pécheurs avérés, qui auraient littéralement abandonné la Torah. Si cela avait été le cas, il n'aurait pas été nécessaire d'attendre une révélation divine et Jérémie lui-même ne se serait pas posé la question. Comme le Talmud l'explique, leur faute consistait dans le non-respect d'un détail technique de la loi juive apparemment anodin. Israël étudiait la Torah, mais omettait de faire précéder cette étude des bénédictions apprises.

Nous venons d'expliquer la position du Talmud, à savoir que nul autre que D-ieu ne pouvait comprendre ce qui était corrompu chez les enfants d'Israël parce que leur faute était extrêmement ténue. Mais il subsiste la grande question: pourquoi n'avaient-ils pas récité les bénédictions préalables à l'étude de la Torah ? C'est pourtant une obligation de la Torah. Les bénédictions se trouvent dans chaque livre de prières standard et la récitation n'en prend qu'environ 30 secondes. Pourquoi donc de grands hommes - à propos desquels aucun sage ni prophète ne pouvait trouver de faute - négligeraient-ils une obligation aussi fondamentale et insignifiante ?

Le Rav Yo'hanan Zweig l'explique ainsi. Nous récitons habituellement des bénédictions avant d'accomplir un commandement positif (*mitsva*). Avant de pratiquer une *mitsva*, telle que manger de la *matsa* au Seder, allumer les bougies de *chabbath*, revêtir un *tallith* (châle de prière) ou des *tefillins* (phylactères), nous bénissons le Seigneur qui nous a donné cette occasion de nous sanctifier avec ce commandement. Ce faisant, nous nous tournons vers le ciel et nous rappelons que notre but ultime dans l'accomplissement de cet acte est de servir et de nous rapprocher de D-ieu qui l'a commandé.

Les Juifs de l'époque de Jérémie ne récitèrent pas les bénédictions liées à l'étude de la Torah. Pourquoi ? Non pas parce qu'ils négligeaient l'étude de la Torah, mais qu'au contraire, ils y étaient trop empressés. Jusqu'à la chute d'Israël, ils n'étaient ni des contrevenants, ni des idolâtres. C'étaient de vrais croyants qui accomplissaient certainement chaque *mitsva* et étudiaient la Torah avec empressement. Mais ils avaient un défaut d'une certaine manière pardonnable mais qui entraîna tragiquement tout le reste : ils adoraient l'étude de la Torah. Ils trouvaient cela tellement enrichissant et satisfaisant pour l'âme qu'ils commençaient à étudier la Torah par pur amour et enthousiasme et pas parce que D-ieu le leur avait demandé.

Comme nous devrions tous le savoir, l'étude de la Torah apporte liberté et accomplissement, elle est la vérité et insuffle un sens à la vie de ceux qui s'y adonnent. Les gens à l'époque du Temple virent infiniment plus dans la Torah que ce que nous ne pourrions jamais y voir. Mais, ils négligèrent ainsi la condition préalable la plus fondamentale pour l'étude de la Torah : étudier pour satisfaire D-ieu et le bénir également. (Peut-être ont-ils réellement récité les bénédictions pour remplir l'obligation de bénir, mais de façon superficielle). Leur véritable objectif était de ressentir du plaisir à étudier la sagesse de D-ieu et non à se rapprocher de D-ieu. Ils étudièrent et trouvèrent l'épanouissement personnel. Ils furent tellement remplis, tellement rassasiés de la beauté de la Torah, qu'ils ne parvinrent plus à voir le D-ieu de qui tout émanait.

à suivre

Un mot sur la Téfila

Par Rabbi A Leib Scheinbaum (*Pirkhé Chochanim*)

חטאת הצבור

Offrandes suite à des péchés communautaires

Une fois, les aspersion de sang terminées, les אימורים (les entrailles dont les versets ont parlé), doivent être brûlées sur le מזבח (Autel). Ce service évoque l'acceptation du pénitent de voir tous ses objectifs et ses ambitions imprégnés par la force ardente de la loi de Hachem et soumis à celle-ci, afin que toutes ses affaires terrestres soient un אשה ריה ניהא ליי ("agréable aux yeux de Hachem"). Les parties restantes du קורבן doivent être consommées par les Cohanim dans la partie sainte de la עזרה (le Parvis). Cela symbolise que non seulement nos ambitions et nos réalisations, mais même nos joies et nos plaisirs mondains, doivent être imprégnés et investis de la sainteté sacerdotale. Hormis le קורבן פסח (l'agneau pascal) qui ne peut être mangé que צלי (rôti), les autres קורבנות (sacrifices) peuvent être préparés de n'importe quelle manière, selon son goût et son attrait. Cependant, les parties qui sont consommées, doivent l'être aussi près que possible de la שחיטה (abattage), par conséquent, ils ne peuvent être consommés que jusqu'à הצות (minuit), le jour de la שחיטה. La raison en est que l'on ne consacre sa jouissance physique que lorsqu'on renonce à ses objectifs et ambitions égoïstes en faveur du Sanctuaire.

**A la mémoire de Yehouda ben Méir GEISMAR (3 Kislev),
Chlomo ben Meyer Its'hak BLIBAUM (29 'Hechvane)
& Yossef ben Messaoud ABITBOL (29 Tichri 5780)**

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter Chabbath et ne pas jeter, mais déposer dans une Gueniza